communauté de communes draga

Projet Educatif de Territoire DRAGA

Plan Mercredi

ALLOCATIONS FAMILIALES

msa santé famille retraite services

ACADÉMIE DE GRENOBLE
Liberté
Égalité
Fraternité

ardèche LE DÉPARTEMENT

les francas
L'éducation en mouvement !

Table des matières

I. Qu'est-ce qu'un PEDT ? ... 3
II. Identification du territoire ... 4
1) La Communauté de Communes DRAGA ... 4
2) Personnes ressources (pilote du PEDT et référents ACM mercredis) ... 4
3) Organisation ... 6
III. Diagnostic territorial ... 7
1) Données froides extraits du portrait social CTG 2021 - 2024 ... 7
Nombre d'enfants et de jeunes sur l'intercommunalité de 0 à 24 ans ... 7
Volet emploi (15- 64 ans) ... 7
Evolution de la population ... 7
2) Les structures et infrastructures ... 8
3) Les données chaudes recueillies auprès des acteurs du territoire ... 9
Méthodologie ... 9
Définition de la notion d'axe éducatifs (par les élus de la Commission EJ) ... 10
Atouts et contraintes du territoire ... 10
IV. Objectifs ... 11
1) Axe éducatif 1 : Contribuer à l'autonomie des 0-18 ans ... 11
Définition ... 11
Actions déjà existantes ... 11
Les objectifs ... 11
2) Axe éducatif 2 : Construire dès aujourd'hui les citoyens de demain ... 12
Définition ... 12
Actions déjà existantes ... 12
Les objectifs ... 12
3) Axe éducatif 3 : Être bien dans sa tête, bien dans son corps, bien dans sa famille ... 13
Définition ... 13
Actions déjà existantes ... 13
Les objectifs ... 13
4) Axe éducatif 4 : Vivre son territoire à partir de ses ressources et ses richesses ... 14
Définition ... 14
Actions déjà existantes ... 14
Les objectifs ... 14
5) Objectif 5 : Favoriser l'interconnaissance entre acteurs ... 15
6) La démarche proposée par la Communauté de Communes DRAGA ... 16

..... 16
V. Articulation du PEDT et dynamique territoriale 17
VI. L'organisation de l'accueil 0 – 18 ans 19
Période scolaire 19
Période de vacances scolaire 19
Plan Mercredi 20
Prise en compte de l'accessibilité à tous 21
VII. Pilotage 22
1) Les instances 22
2) La place de la CC DRAGA dans le pilotage 22
3) Modalités de pilotage 22
VIII. Evaluation 24
Critères d'évaluation 24
Outil pour (re)définir les notions clefs 25

I. Qu'est-ce qu'un PEDT ?

Le Projet Éducatif De Territoire (PEDT) se veut être un élément central de la politique enfance jeunesse pour une collectivité.

Rédigé à l'initiative de celle-ci, le PEDT doit être le reflet de la volonté politique de prise en charge des 0-18 ans sur le territoire.

Comme nous le développerons tout au long de cette présentation, l'objectif principal identifié, aussi bien par la collectivité territoriale que par les partenaires est de réaliser un maillage des différents acteurs intervenant auprès des 0-18 ans afin de créer une synergie et d'assurer une cohérence des actions et une continuité pédagogique.

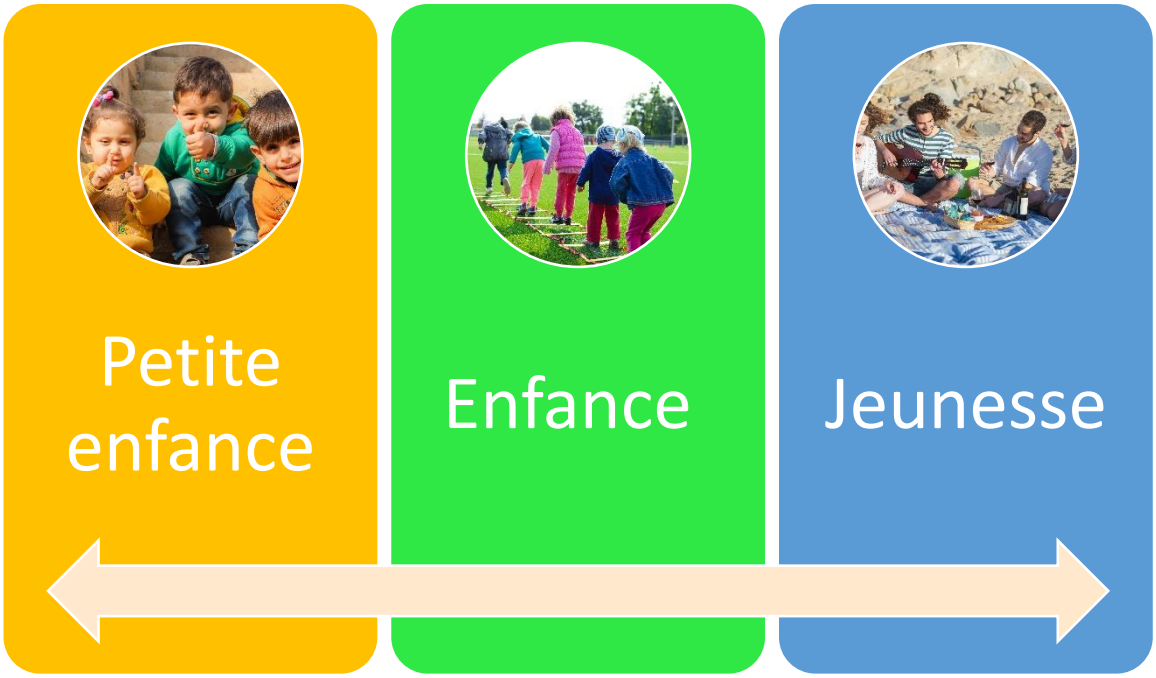

Le PEDT prend la forme d'un engagement contractuel signé pour une durée de trois ans entre la collectivité territoriale, le préfet, le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale et la CAF.

Tous les acteurs du territoire intervenant auprès des 0-18 ans sont concernés par la démarche PEDT.

II. Identification du territoire

1) La Communauté de Communes DRAGA

Située dans le département de l'Ardèche, la Communauté de Communes DRAGA a été créée le 1er janvier 2004 et se compose aujourd'hui de 9 communes : Bidon, Bourg-Saint-Andéol, Gras, Larnas, Saint Just d'Ardèche, Saint Marcel d'Ardèche, Saint Martin d'Ardèche, Saint Montan et Viviers.

Cette entité administrative couvre une superficie de 30500 hectares pour un total d'environ 18 911 habitants (population légale en 2020).

2) Personnes ressources (pilote du PEDT et référents ACM mercredis)

Pilote coordonnateur du PEDT	Nicolas COPPIN Responsable du service Enfance Jeunesse - CDC DRAGA ncoppin@ccdraga.fr / 06.75.29.72.25 Espace Enfance Jeunesse - Quai Tzélépoglou - 07700 BOURG-SAINT-ANDEOL

Responsable des ACM DRAGA	Raphaël CONSTANTIN rconstantin@ccdraga.fr / 06.43.31.46.50 Espace Enfance Jeunesse - Quai Tzélépoglou - 07700 BOURG-SAINT-ANDEOL
Directrice de l'ALSH la Ribambelle	Marie-Noëlle SALVI asso.laribambelle@wanadoo.fr / 06.46.74.34.82 45, avenue du Rhône - 07700 SAINT MARCEL D'ARDECHE
Directrice de l'ALSH le Mistralou	Solène BESSET clsh.mistralou@gmail.com / 06.89.50.63.13 Quartier Canelle - 07220 SAINT MONTAN
Directeur de l'association ALPEV	en cours de recrutement contact@alpev.fr / 04.75.52.54.24 11 chemin de la Madeleine - 07220 VIVIERS

3) Organisation

- ✓ Organisation du temps scolaire : 5 jours
- ✓ Durée du PEDT : 3 ans (années scolaires 2022 – 2025)
- ✓ Choix de conventionnement : PEDT PLAN MERCREDI – avec accueil collectif de mineurs le mercredi – soumis à déclaration auprès du SDJES

III. Diagnostic territorial

1) Données froides extraits du portrait social CTG 2021- 2024

Population
18 911habitants

1.7 enfants par famille

Taux de natalité
1,07%

Familles monoparentales
10,9 %
(taux national 25 %)

Nombre d'enfants et de jeunes sur l'intercommunalité de 0 à 24 ans

0-2 ans	3-5 ans	6-10 ans	11-14 ans	15-17 ans	18-24 ans
529	681	1101	974	736	1055

Volet emploi (15- 64 ans)

• Taux d'actifs salariés 2020 74.3% (T.N 74.5%) • Taux d'actifs au chômage 15,5% (T.N 12,7%) • Taux de pauvreté 15,9 % (T.N 13,9 %)	**Lieu de travail** 29% résident dans la CC DRAGA et travaillent dans la commune de résidence 71% résident dans la CC DRAGA et travaillent hors de la zone de résidence **Moyen de déplacement** • 87,9 % des actifs utilisent leur véhicule personnel pour se déplacer • 4.8% se déplacent à pied • 1.7% utilisent les transports en commun • 0.9% se déplacent à vélo

Evolution de la population

	DRAGA			Ardèche	
	2017	**2021**	**Variation**	**2021**	**Variation**
Nombre d'habitants	19013	18914	-0.52%	328278	+2.41%
Nombre de foyers allocataires CAF	3257	3407	+4.40%	59526	+6.61%
Nombre de personnes couvertes par la CAF	8708	8597	-1.29%	143608	+1.17%
Taux de couverture CAF	46%	45.45%	-0.76%	44.40%	+0.45%
Taux de chômage	11.70%	15.50%	+24.52%	13.50%	-4.44%

2) Les structures et infrastructures

Petite Enfance

Relais Petite Enfance (gestionnaire CC DRAGA). Permanences à St Martin, BSA, Viviers.

Lieu d'Accueil Enfants – Parents (gestionnaire association Tournebulle).

Maison des Assistantes Maternelles à Viviers.

Crèche Les Ardé'choux à St Martin.

Crèche Les Mistouflets à BSA.

Crèche Les Pitchounets à St Montan.

Crèche Léo Lagrange à Viviers.

Enfance Jeunesse (périscolaire, CLAS)

Accueil périscolaire à St Martin (gestionnaire commune)

Aide aux devoirs à St Just (par le CCAS)

Accueil périscolaire à St Just (gestionnaire commune)

1 garderie à St Marcel

Accueil périscolaire à BSA (gestionnaire commune)

Amicale laïque à BSA

Secours populaire à BSA

1 garderie à St Montan

Accueil périscolaire à Viviers (gestionnaire commune)

Espace de Vie sociale ALPEV (porteur du CLS à Viviers)

Enfance et Jeunesse (temps scolaire)

1 école primaire publique à St Martin d'Ardèche

1 école primaire publique à St Just

1 école privée à St Just

1 école primaire publique à St Marcel

1 école privée à St Marcel

1 ITEP à St Marcel

1 groupe scolaire sud à BSA

1 groupe scolaire centre à BSA

1 groupe scolaire privé à BSA

1 école publique à St Montan

1 école privée à St Montan

1 groupe scolaire à Gras-Larnas

1 école primaire à Viviers (la Roubine)

1 école primaire à Viviers (Lamarque)

1 école maternelle privé à Viviers

1 école primaire privée à Viviers

Collège le Laoul (public) à BSA

Collège Marie Rivier (privé) à BSA

Enfance (extrascolaire)

Accueil de Loisirs DRAGA à BSA (gestionnaire CC DRAGA)

Accueil de Loisirs La Ribambelle (St Just, St Marcel, St Martin, Bidon)

Accueil de Loisirs Mistralou (Gras, Larnas, St Montan)

ALPEV, Espace de Vie sociale à Viviers porteur de l'Accueil de loisisrs

Principales infrastructures culturelles

La Cascade à BSA

Ecole de musique intercommunale à BSA et Viviers

1 bibliothèque associative à BSA

1 bibliothèque associative à Gras

1 bibliothèque associative à Saint Just d'Ardèche

1 bibliothèque municipale à Viviers

Principales infrastructures sportives

1 piste de pump track à St Martin

Complexe sportif de St Just/St Marcel

Skatepark à St Marcel

2 complexes sportifs à BSA

City stade à BSA

City stade à Larnas

Complexe sportif de Viviers

City stade à Viviers

1 piscine extérieure à Viviers

Jeunesse (extrascolaire)

Locaux Jeunes (gestionnaire CC DRAGA) à Viviers et BSA

Promeneurs du Net (gestionnaire CC DRAGA)

Point Information Jeunesse (gestionnaire CC DRAGA) itinérant sur le territoire

Service de Prévention spécialisée (ADSEA)

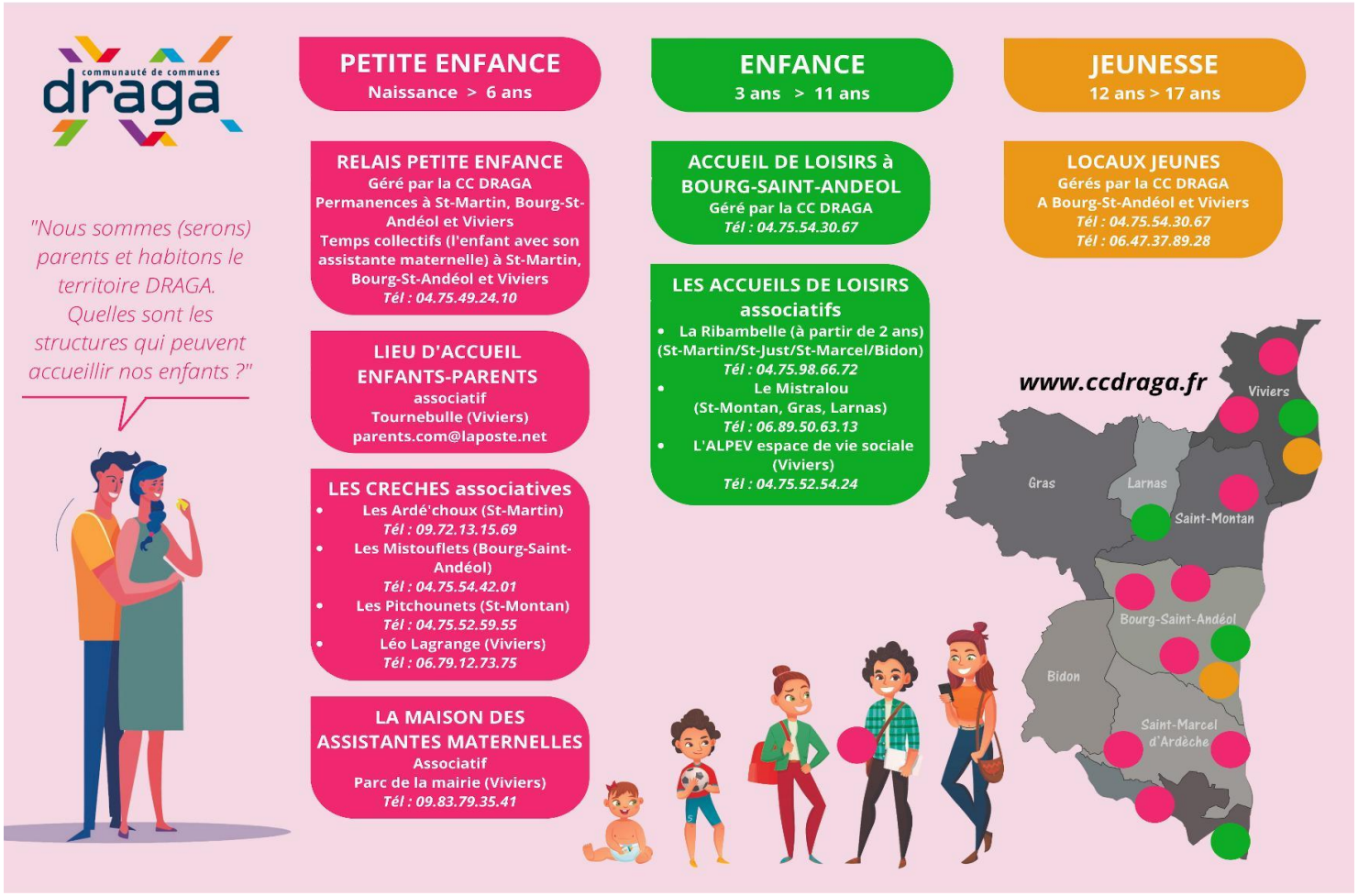

3) Les données chaudes recueillies auprès des acteurs du territoire

Méthodologie

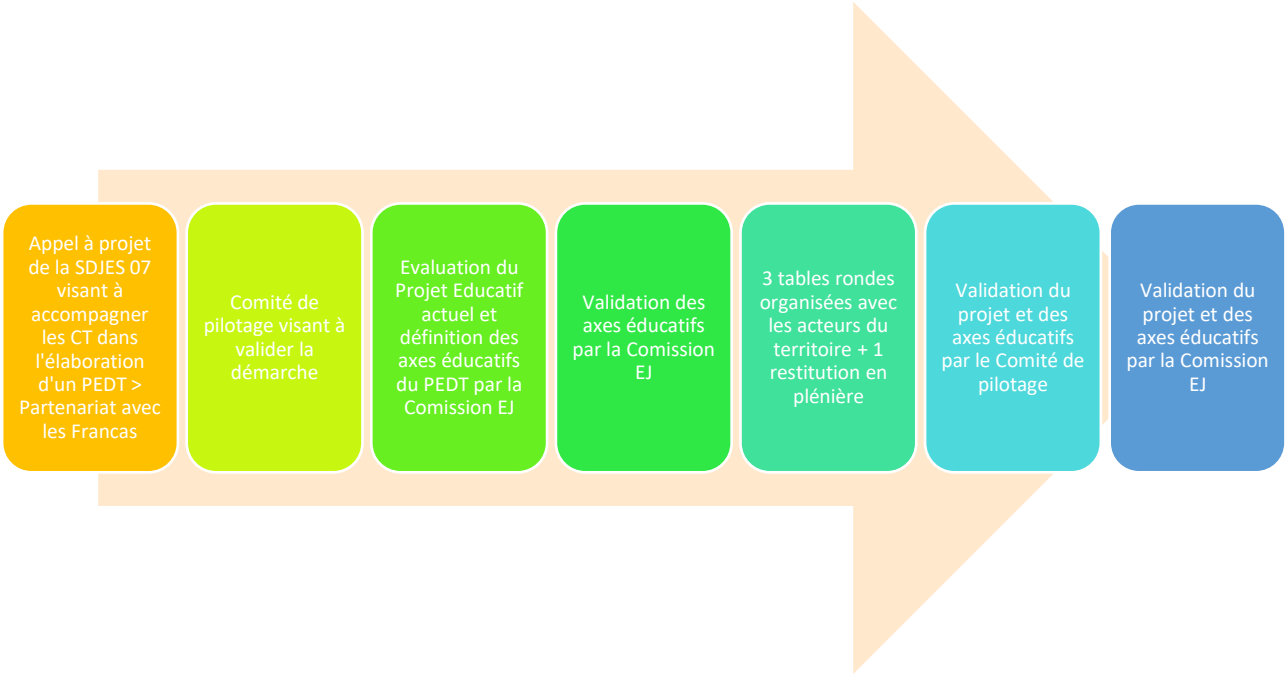

Définition de la notion d'axe éducatifs (par les élus de la Commission EJ)

Atouts et contraintes du territoire

ATOUTS	CONTRAINTES
• Richesse des infrastructures éducatives sur les différentes tranches d'âge entre 0 et 18 ans • Volonté politique d'une cohésion enfance / jeunesse territoriale • Compétences pluridisciplinaires, polyvalence des acteurs éducatifs • Volonté des participants aux tables rondes de maintenir la dynamique de partage des constats et des actions existantes et à venir collectivement • CTG existante • PEDT existant à Viviers	• Peu d'emplois disponibles sur le lieu de résidence • Taux de chômage supérieur à la moyenne départementale et nationale • Précarité des 16-24 ans • Augmentation des enfants bénéficiaires de l'AEH • Monoparentalité en augmentation • Besoins de garde par rapport aux lieux d'emplois • Peu de liens entre les partenaires du monde de l'enfance / peu d'actions passerelles entre les tranches d'âge • Peu de communication sur les actions menées • Manque de valorisation des potentiels • Manque d'évaluation des actions menées

IV. Objectifs

1) Axe éducatif 1 : Contribuer à l'autonomie des 0-18 ans

Définition

L'acquisition de l'autonomie est un processus qui s'inscrit dans le temps, par étape et selon l'âge.

Pour cela, dès l'enfance, les co-éducateurs, formés dans une logique de continuité éducative doivent permettre aux publics, d'expérimenter, de se responsabiliser, d'être stimulés à travers les différents espaces éducatifs qu'ils traversent afin d'être en capacité d'autonomie à moyen et long terme.

Ceci doit se faire dans un cadre sécurisant, permettant à l'enfant et au jeune de s'aguerrir aux gestes qui rythment son quotidien, tout en identifiant les codes de la société dans laquelle il évolue.

Actions déjà existantes

- ✓ Socio-éducatives : chantier jeunes, séjours, café des familles…
- ✓ Mobilité : Permis piéton, passage de l'ASSR…
- ✓ Communication : Groupes wattsapp parents, promeneurs du net…
- ✓ Participation : Implication des jeunes dans le choix des animations organisées…
- ✓ Formation : PSC1, BAFA…
- ✓ Professionnalisation : Rendez-vous Mission Locale, accompagnement à la recherche de stages…
- ✓ Prévention : Dangers d'internet (gendarmerie), alimentation saine et variée…
- ✓ Autonomie : Savoir rouler / Savoir nager, passerelles crèches – écoles, projet club juniors dans les ALSH…
- ✓ Emancipation : Actions artistiques, ouverture du BAFA à 16 ans…

Les objectifs

- ✓ Développer les mobilités
- ✓ Développer l'éducation aux médias
- ✓ Renforcer les démarches de codécision
- ✓ Favoriser les actions de solidarité et intergénérationnelles
- ✓ Accroître les partenariats entre co-éducateurs
- ✓ Faciliter l'accès à l'autonomie économique
- ✓ Agir sur la formation des professionnels
- ✓ Renforcer les actions de soutien à la parentalité
- ✓ Développer l'éducation à la santé

2) Axe éducatif 2 : Construire dès aujourd'hui les citoyens de demain

Définition

Être citoyen c'est vivre sa cité ; en être acteur. C'est savoir se questionner, s'informer, vivre avec ses concitoyens et connaitre les mécanismes institutionnels de la démocratie.

C'est aussi être responsable de soi, tout en œuvrant à la préservation de son territoire de vie dans toutes ses dimensions, maintenant et pour les générations à venir.

Développer l'esprit critique et soutenir les familles dans la co-éducation de l'enfant sont 2 des leviers pour faire des enfants et jeunes d'aujourd'hui les citoyen(ne)s de demain.

Actions déjà existantes

- ✓ Environnement : Nettoyage des rives en canoë (CME), tri/compost dans les écoles…
- ✓ Soutien à la parentalité : Accompagnement dans l'utilisation des écrans…
- ✓ Accompagnement : Stages d'observation en milieu professionnel, point écoute jeunes et parents…
- ✓ Solidarité : Services civiques, journée UNICEF, ateliers de la laïcité…
- ✓ Prévention : Lutte contre le harcèlement scolaire, atelier de relaxation…
- ✓ Transmission : Fête de la renaissance, ateliers de lecture…
- ✓ Vie démocratique/participation : CME, ateliers Droits des Enfants…
- ✓ Inclusion : Journée citoyenne à l'ITEP, numéro vert pôle ressources handicap…
- ✓ Socio-éducative : Inter-centres en ACM, festival Terre des Mômes…

Les objectifs

- ✓ Renforcer les démarches de prévention
- ✓ Prioriser la sensibilisation à l'engagement
- ✓ Accroître les événements collectifs
- ✓ Créer les conditions de la continuité éducative
- ✓ Accroître les partenariats entre co-éducateurs
- ✓ Renforcer la notion d'éco-citoyenneté au sein de l'ensemble des projets

3) Axe éducatif 3 : Être bien dans sa tête, bien dans son corps, bien dans sa famille

Définition

Être bien dans sa tête, bien dans son corps et bien dans sa famille est une question d'équilibre global. C'est définir ce qui est bien pour soi, pour les autres, sans tendre vers l'uniformisation.

Pour ce faire, il faut trouver sa place parmi et avec les autres, s'épanouir, par l'activité, par une bonne santé, savoir gérer les situations anxiogènes, pouvoir se projeter dans l'avenir.

Actions déjà existantes

- ✓ Environnement durable : classes dehors, utilisation du parc Neptune par l'ALSH DRAGA…
- ✓ Inclusion : Accueil des enfants en situation de handicap…
- ✓ Gestion des conflits : Ecole de sophrologie, apprentissage des émotions…
- ✓ Alimentation saine : Action food truck, jardins partagés…
- ✓ Bien-être : Activité art-thérapie, interventions yoga dans les écoles…
- ✓ Accompagnement social : Personnes ressources pour monter des dossiers…
- ✓ Parentalité : LAEP Tournebulle, atelier massage bébé…
- ✓ Intergénérationnel : Cordes en balade…
- ✓ Prévention : Projet de l'EN pour lutter contre le harcèlement et les inégalités, ateliers de sensibilisation à l'utilisation des écrans…
- ✓ Socio-éducatives : Séjours, interventions dans les collèges…
- ✓ Complémentarité éducative : CTEAC, activité des associations sportives et culturelles…
- ✓ Citoyenneté : CME, colis des séniors…
- ✓ Socio-culturelle : Activités dans les complexes sportifs…
- ✓ Partenariat institutionnel : Label Terre des Jeux…

Les objectifs

- ✓ Favoriser la relation à l'école
- ✓ Faciliter l'accès et penser les activités de bien-être
- ✓ Agir en soutien des familles
- ✓ Favoriser l'échange de pratiques entre co-éducateurs
- ✓ Mettre la participation des jeunes en avant
- ✓ Favoriser l'accès aux besoins fondamentaux
- ✓ Sensibiliser aux bonnes pratiques
- ✓ Favoriser la mobilité
- ✓ Faciliter la projection de l'enfant et des jeunes
- ✓ Agir sur la capacité à gérer ses conflits

4) Axe éducatif 4 : Vivre son territoire à partir de ses ressources et ses richesses

Définition

Vivre son territoire c'est le connaitre et en être acteur !

Pour ce faire, il faut pouvoir se déplacer sur toute son étendue, avoir les informations utiles et valoriser ses ressources et ses richesses.

Actions déjà existantes

- ✓ En direction de la jeunesse : Séjours, chantiers jeunes, opération de ferme en ferme…
- ✓ En direction des familles : Jeux de pistes, vide-greniers des écoles…
- ✓ Richesse d'intervention : Cours de théâtre, jardins partagés, city stade, skatepark…
- ✓ Préservation de l'environnement : Campagne de nettoyage, connaissance de la faune et la flore en kayak…
- ✓ Journée du patrimoine : Château de St Montan, bibliothèques…
- ✓ Vivre son territoire à vélo : Via Rhôna, cycle Savoir rouler…

Les objectifs

- ✓ Amplifier l'existence des ressources présentes
- ✓ Sensibiliser à la préservation du territoire
- ✓ Informer et valoriser les actions du territoire
- ✓ Faciliter la mobilité
- ✓ Faciliter le lien avec la mobilité
- ✓ Favoriser les événements collectifs
- ✓ Favoriser le sentiment d'appartenance
- ✓ Favoriser le maintien des jeunes sur le territoire par l'activité économique
- ✓ Optimiser les modalités de communication

5) Objectif 5 : Favoriser l'interconnaissance entre acteurs

Un des objectifs du PEDT DRAGA sera de rapprocher les différents acteurs éducatifs du territoire (éducation nationale, éducation populaire, acteurs sociaux, acteurs associatifs…). L'interconnaissance peut conduire à une mutualisation des moyens, des projets et à la construction de nouvelles actions. Une communication améliorée entre les parties peut aussi rejaillir sur l'enfant : harmonisation des règles, des espaces, des discours, des intentions pédagogiques.

Il s'agit aussi d'intégrer le PEDT Plan Mercredi de Viviers, à la démarche intercommunale. Il n'est pas question de multiplier les projets mais bien de lier les 2 documents pour qu'il existe une cohérence éducative sur la collectivité.

Cet objectif va être essentiellement poursuivi par le pilote du projet : le service Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes DRAGA, qui, par des méthodes participatives, va tenter de favoriser la complémentarité, l'échange d'informations, la construction d'actions communes.

La démarche pédagogique utilisée pour poursuivre les différents objectifs, sera variable en fonction des entités (établissement scolaire, accueil de loisirs extrascolaire, accueil de jeunes, accueil périscolaire, établissement du jeune enfant, association, etc…). Les moyens et les méthodes seront donc très diversifiées. Se référer aux projets pédagogiques de chaque structure (en annexe).

Une fois le PEDT validé, il s'agira de prioriser les objectifs à poursuivre, sur un, deux ou trois ans. Les comités techniques qui seront proposés par la CC DRAGA aux 3 coins du territoire, apporteront de nouveaux regards et de nouveaux constats et permettront de déterminer une ligne directrice commune à poursuivre. Dans ce cadre-là, le service Enfance Jeunesse souhaite proposer une méthode dynamique permettant de faire évoluer les objectifs repérés dans les tables rondes, en fonction des besoins ponctuels des territoires

6) La démarche proposée par la Communauté de Communes DRAGA

AXE 1
Contribuer à l'autonomie des 0-18 ans

AXE 2
Construire dès aujourd'hui les citoyens de demain

AXE 3
Être bien dans sa tête, bien dans son corps, bien dans sa famille

AXE 4
Vivre son territoire à partir de ses ressources et de ses richesses

NOS CONSTATS (au sud) :
Quelles actions existantes sont les moins évidentes pour notre territoire ?
Quels objectifs sont prioritaires ?

Autres éléments à prendre en compte (actualités, constats sociétaux, sur le public...)

INTENTION 2023/2025 (sud)
Redéfinition des notions clefs

NOS CONSTATS (au centre) :
Quelles actions existantes sont les moins évidentes pour notre territoire ?
Quels objectifs sont prioritaires ?

Autres éléments à prendre en compte (actualités, constats sociétaux, sur le public...)

INTENTION 2023/2025 (centre)
Redéfinition des notions clefs

NOS CONSTATS (au nord) :
Quelles actions existantes sont les moins évidentes pour notre territoire ?
Quels objectifs sont prioritaires ?

Autres éléments à prendre en compte (actualités, constats sociétaux, sur le public...)

INTENTION 2023/2025 (nord)
Redéfinition des notions clefs

POINT DE CONCORDANCE DU PEDT DRAGA POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2024/2025
(intentions communes, précisions quant aux notions clefs, complémentarité à créer...)

Point de départ pour la construction des projets d'écoles

Point de départ pour la construction des projets associatifs

Point de départ pour la construction des projets pédagogiques en ACM

V. Articulation du PEDT et dynamique territoriale

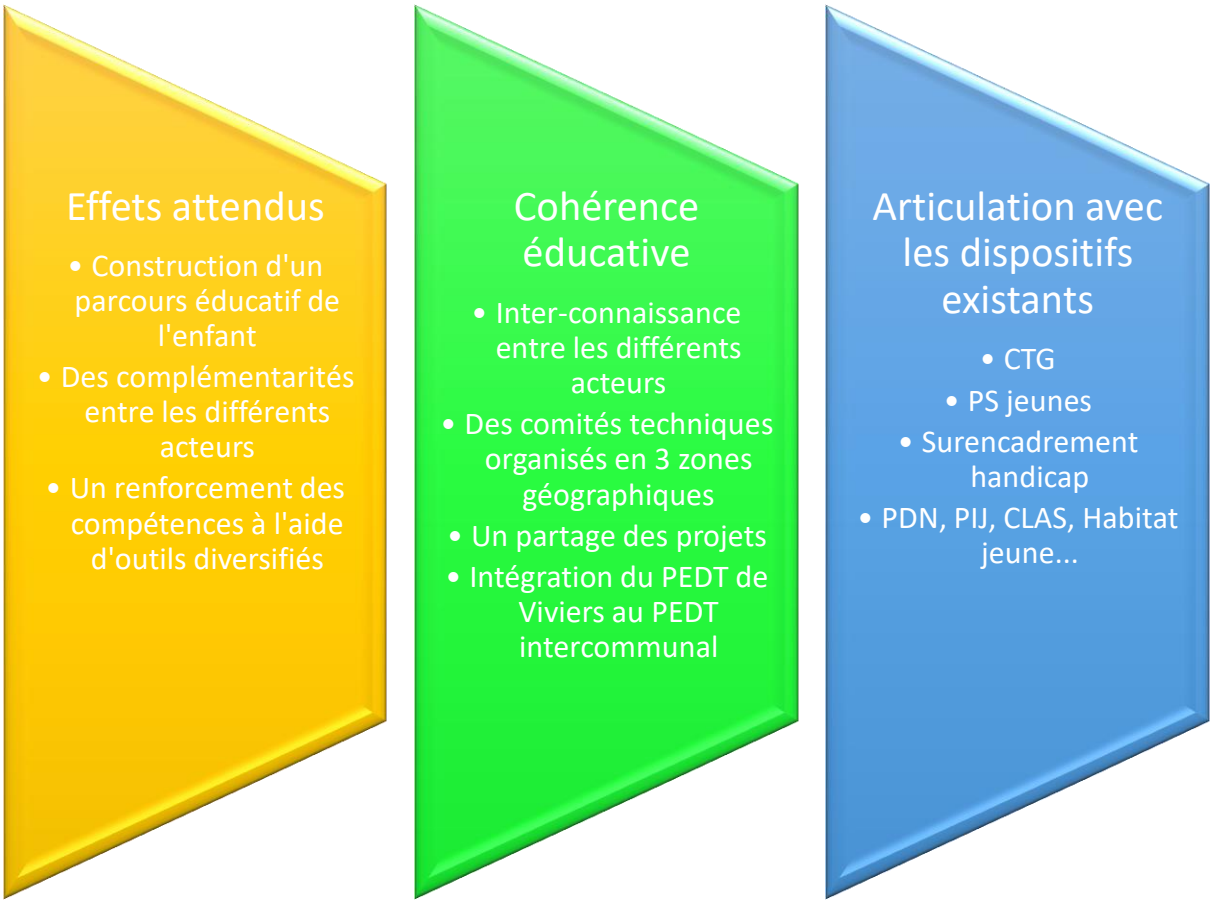

En juillet 2007, les communes ont transféré à la Communauté de Communes la compétence partielle "action nouvelle en direction de l'enfance et de la jeunesse" avec pour objectif : « Offrir à la population d'enfants et de jeunes âgés de 0 à 18 ans résidant sur le territoire de la Communauté de Communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche, les ressources nécessaires à sa construction et à son épanouissement ».

Après quelques années de fonctionnement, en mai 2012, afin de donner de la cohérence aux actions sur le territoire, les communes ont transféré l'ensemble de la compétence petite enfance – enfance – jeunesse.

Lors du premier trimestre 2014, un diagnostic petite enfance – enfance – jeunesse – lien social a été réalisé sur notre territoire. Celui-ci a poursuivi deux objectifs :

1) La réactualisation des besoins sur le territoire de la DRAGA dans les domaines de la petite enfance et l'enfance, de la jeunesse et du lien social

2) L'analyse des effets relatifs aux dispositions prises par la DRAGA dans la mise en œuvre de sa prise de compétence

Eléments de conclusion du diagnostic

- ✓ La prévention générale, comme une façon d'anticiper sur d'éventuels dysfonctionnements ou phénomènes particuliers, mais aussi de contribuer à la qualité de vie des familles résidant sur son territoire
- ✓ Le développement social local, comme une autre façon de « faire société » sur son territoire en aidant ses habitants à se penser davantage acteurs de celui-ci et en renforçant les conditions nécessaires à son animation
- ✓ L'appui à la fonction parentale, comme une contribution à l'éducation des enfants et des jeunes en respectant le rôle de chacun
- ✓ L'accompagnement des solidarités actives, sur le territoire concernant les populations les plus en difficultés

Deux axes transversaux des thèmes abordés se dégagent du travail que nous avons réalisé :

- ✓ La prise en compte de la réalité des jeunes et de leurs parents
- ✓ La dimension sociale

En plaçant l'enfant au cœur de la démarche, nous avons souhaité prendre des ancrages forts pour que ce projet puisse être librement exploré dans la relation éducative avec la possibilité de faire évoluer ses contenus éducatifs et pédagogiques dans le temps.

Ce projet a pour ambition de réunir et de construire autour de la mission partagée de l'éducation au sens large du terme sur notre territoire.

Ces principes ont donc pour objet de prendre en compte les enfants dans leur globalité et de 0 à 18 ans mais également d'avoir une visée sociale dans les actions à développer.

Au fil des années, la compétence Enfance jeunesse n'a cessé d'évoluer intégrant les besoins spécifiques du territoire au gré des réajustements émergeant au cours des évaluations des diverses actions et dispositifs.

La Communauté de Communes est partenaire des institutions et collectivités qui s'inscrivent dans des dispositifs de développement des politiques Enfance jeunesse depuis sa prise de compétence en 2007, du Contrat Enfance Jeunesse à la Convention Territoriale Globale avec la CAF, en passant par le dispositif AJIR du Département et l'expérimentation Ado de la CAF.

Nous prenons soin à ne pas considérer ces dispositifs comme des éléments isolés et à ne pas pratiquer la politique du « mille-feuille », mais plutôt à veiller à donner du sens à nos entrées dans ces dispositifs en respectant les besoins et attentes des partenaires éducatifs territoriaux en les faisant coexister.

C'est d'ailleurs à l'issue d'une étude sur les conditions d'accueils en accueil collectifs de mineurs qu'a émergé le besoin d'aller vers un PEDT.

VI. L'organisation de l'accueil 0 – 18 ans

Période scolaire

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
De 0 à 3 ans Petite enfance	De 7h30 à 18h30	Multi accueils					
		Assistantes maternelles					

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
De 3 à 11 ans Enfance	De 7h30 à 18h30	Périscolaire/Garderie		Accueils de Loisirs sans hébergement	Périscolaire/Garderie		
		Ecole			Ecole		
		Périscolaire			Périscolaire		
		Ecole			Ecole		
		Périscolaire/CLAS*			Périscolaire/CLAS*		

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
De 11 à 18 ans Jeunesse	De 8h00 à 19h00	Collège ou lycée					Ponctuellement locaux jeunes
		Interventions DRAGA dans les collèges			Interventions DRAGA dans les collèges		
		Collège ou Lycée		Locaux Jeunes	Collège ou Lycée		
		Locaux Jeunes			Locaux Jeunes		

Période de vacances scolaire

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
De 0 à 3 ans Petite enfance	De 7h30 à 18h30	Multi accueils					
		Assistantes maternelles					

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
De 3 à 11 ans Enfance	De 7h30 à 18h00	Accueils de Loisirs sans hébergement					

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
De 12 à 17 ans Jeunesse	De 7h30 à 17h30	Péricentre dans les Accueils de Loisirs sans hébergement					Ponctuellement séjours
		Locaux Jeunes / Séjours					

Multi accueils : associatifs	Assistantes maternelles : service privé
Périscolaire/Garderie : services communaux	Service éducation nationale
3 Accueils de Loisirs associatifs + Accueil de loisirs de BSA et Locaux Jeunes gérés par CDC DRAGA	Plan Mercredi
* CLAS : associatifs	

Plan Mercredi

La charte qualité plan mercredi est organisée autour de 4 axes :

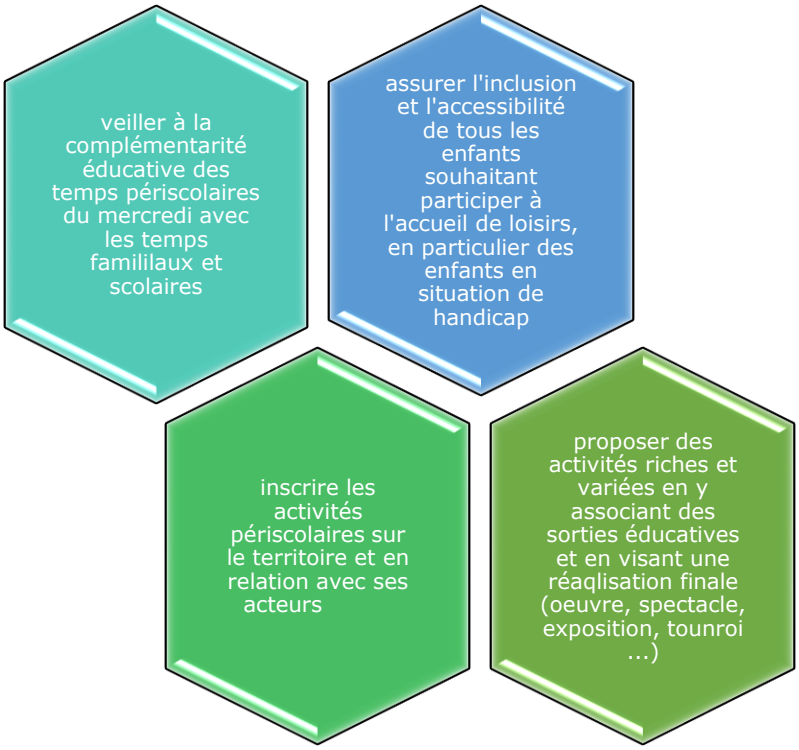

Ces axes sont en totale cohérence avec la ligne de conduite que se fixent les acteurs du PEDT sur tous les temps d'intervention. De ce fait, on peut penser que la vigilance sur le mercredi n'en sera que renforcée et que les exigences de la labellisation plan mercredi seront respectées.

Les transitions entre les équipes enseignantes et les animateurs du périscolaire sont à organiser méthodiquement, sur chacune des communes concernées. Le but étant d'assurer la sécurité des enfants/jeunes pour échanger des informations relatives au comportement des enfants/aux activités de la journée. Une telle communication, favorisée par les comités techniques proposés durant l'année, garantira également, la mise en œuvre d'un parcours de l'enfant/du jeune à travers sa journée et son année, mais aussi l'idée d'une continuité éducative sur le territoire.

L'échange autour de règles communes semble également nécessaire, pour favoriser le bien-être de l'enfant. Celui-ci doit être en mesure d'évoluer sur les mêmes espaces physiques, durant les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, en respectant les mêmes règles de fonctionnement. Cette donnée est encore plus importante chez les moins de 6 ans, qui disposent d'un rythme bien particulier et d'un mobilier adapté. Le temps de sieste, les règles de vivre ensemble nécessitent une coordination entre les différents acteurs pour favoriser la compréhension de l'enfant et son respect de la collectivité.

Enfin, dans chaque Accueil de Loisirs du territoire, l'implication des enfants dans le choix ou l'organisation des activités, est un élément central du projet (notamment chez les juniors (9-11 ans) ; cf projet juniors). Que ce soit, par les temps d'accueil, les temps de transition (liberté de choisir une activité) ou par la méthodologie de projet, les équipes d'animation s'évertuent à adopter une posture distincte de celle des périodes de vacances afin de proposer une structure de journée différente et moins rythmée (les enfants n'ont pas les mêmes besoins durant ces périodes). Cette rupture entre les 2 périodes doit-être visible et notable !

Les 4 ALSH labélisés Plan Mercredi	La Ribambelle (St Just - St Marcel - St Martin - Bidon) Accueil à l'école publique de St Just (2 salles) Horaires : 8h - 18h Offre d'accueil : 20 maternelles et 24 primaires Inscriptions : Sur rendez-vous. Tarifs selon QF Communication : Page facebook, site internet, emails, flyers dans les écoles
	Accueil de Loisirs intercommunal DRAGA (situé à BSA) Accueil à l'Espace Enfance Jeunesse (quai Tzélépoglou à BSA) Horaires : 8h - 18h Offre d'accueil : 8 "3-5 ans", 24 "10 - 13 ans" et 16 "14-17 ans" Inscriptions : Via le Portail Famille Berger-Levrault. Tarifs selon QF Communication : Affiches dans les écoles, emails, site internet, réseaux sociaux
	Le Mistralou (St Montan - Gras - Larnas) Accueil à l'école de St Montan Horaires : 7h30 - 18h Offre d'accueil : 8 "3-5 ans" et 12 "6-11 ans" Inscriptions : Au bureau du Mistralou. Tarifs selon QF. Communication : Affiches, flyers, emails
	L'ALPEV (Viviers) Accueil à l'école maternelle Lamarque Horaires : 7h30 - 18h30 Offre d'accueil : 20 "3-5 ans" et 16 "6-12 ans" Inscriptions : Tarifs selon QF. Communication : Affiches dans les écoles, emails, site internet, réseaux sociaux

Prise en compte de l'accessibilité à tous

Les structures éducatives du territoire mettent en œuvre tous les moyens possibles afin d'accueillir des jeunes porteurs de handicap. Les espaces jeunes sont accessibles en fauteuil roulant et équipés de sanitaires répondant aux normes fixées par la loi sur l'accessibilité du 11/02/05. De plus, plusieurs étapes sont respectées pour faire en sorte d'accueillir ces jeunes de la manière la plus adaptée (prise de rendez-vous avec les parents…).

Des formations dispensées par le Pôle Ressources Handicap et le dispositif de surencadrement auquel émarge plusieurs structures du territoire, permettent également d'améliorer considérablement les conditions d'accueil.

VII. Pilotage

1) Les instances

La construction du PEDT et son animation reposent sur trois instances :

- ✓ La commission enfance jeunesse de la DRAGA
- ✓ Le comité de pilotage du PEDT
- ✓ Les comités techniques (3 : un sur le sud du territoire, un sur le centre et un sur le nord)

Le comité de pilotage est composé de différents représentants :

- ✓ Nicolas Coppin (responsable du service Enfance Jeunesse DRAGA), pilote
- ✓ Patricia Menolfi (Directrice du Pôle Familles Solidarités Santé de la CC DRAGA)
- ✓ Les membres de la commission Enfance Jeunesse
- ✓ D'un représentant des services de la DSDEN
- ✓ D'un représentant de la CAF
- ✓ D'un représentant de chaque Comité technique

Les comités techniques sont composés (en fonction de leurs disponibilités) :

- ✓ De Nicolas Coppin (responsable du service Enfance Jeunesse DRAGA) et Patricia Menolfi (Directrice du Pôle Familles Solidarités Santé de la CC DRAGA), pilotes.
- ✓ De membres de la commission Enfance Jeunesse
- ✓ De parents, enfants, adolescents
- ✓ De représentants d'associations
- ✓ D'enseignants/Directeurs d'écoles
- ✓ D'acteurs de l'Enfance/Jeunesse et du Social

2) La place de la CC DRAGA dans le pilotage

La Communauté de Communes DRAGA souhaite, par l'intermédiaire de ce PEDT intercommunal, impulser une nouvelle dynamique éducative sur le territoire. En mettant en lien les acteurs, en proposant des temps de réflexion par territoire, en proposant des méthodes actives, le service Enfance Jeunesse intercommunal a pour ambition de mettre en mouvement tous les professionnels (et non professionnels) qui gravitent autour de l'enfant/du jeune, pour donner cohérence et pertinence à son accompagnement.

En tant que pilote, la Communauté de Communes DRAGA, n'a pas vocation à prendre des décisions, ni à donner des orientations, aux différents acteurs du territoire ; mais plutôt à favoriser les rapprochements et les initiatives communes et en être la partenaire. Elle proposera, tout au long des 3 ans, des rencontres qui auront pour but de mettre à jour les constats, partager les envies, prioriser les objectifs et définir une ligne de conduite commune.

3) Modalités de pilotage

Voir page suivante

Validation des orientations par la Commission Enfance

ANNEE 1

Un comité technique sur le sud qui se réunit une fois par an

Il MAJ les constats

Définit ses intentions propres

Un comité technique sur le centre qui se réunit une fois par an

Il MAJ les constats

Définit ses intentions propres

Un comité technique sur le nord qui se réunit une fois par an

Il MAJ les constats

Définit ses intentions propres

Chaque Cotech désigne 1 ou 2 référents pour participer au Comité de Pilotage, qui se réunit une fois par an

Il définit l'orientation commune à donner aux différents projets de structure

ANNEE 2

Un comité technique sur le sud qui se réunit une fois par an

Il envisage des croisements/complémentarités entre acteurs

Il prévoit des actions communes

Un comité technique sur le centre qui se réunit une fois par an

Il envisage des croisements/complémentarités entre acteurs

Il prévoit des actions communes

Un comité technique sur le nord qui se réunit une fois par an

Il envisage des croisements/complémentarités entre acteurs

Il prévoit des actions communes

Chaque Cotech désigne 1 ou 2 référents pour participer au Comité de Pilotage, qui se réunit une fois par an

Il évalue le projet. Il MAJ les constats/notions clefs

Il définit l'orientation commune à donner aux différents projets de structure

ANNEE 3

Un comité technique sur le sud qui se réunit une fois par an

Il envisage des croisements/complémentarités entre acteurs

Il prévoit des actions communes

Un comité technique sur le centre qui se réunit une fois par an

Il envisage des croisements/complémentarités entre acteurs

Il prévoit des actions communes

Un comité technique sur le nord qui se réunit une fois par an

Il envisage des croisements/complémentarités entre acteurs

Il prévoit des actions communes

Chaque Cotech désigne 1 ou 2 référents pour participer au Comité de Pilotage, qui se réunit une fois par an

Il évalue le projet. Il MAJ les constats/notions clefs

Il redéfinit les contours du nouveau PEDT

VIII. Evaluation

Une évaluation sera réalisée une fois par an, par le Comité de Pilotage du PEDT DRAGA. Les résultats de cette évaluation s'appuieront sur plusieurs critères :

- ✓ Diversité des acteurs impliqués (éducation nationale, secteurs de la petite enfance/de l'enfance et de la jeunesse, acteurs sociaux, public)
- ✓ Définition des notions clefs, à partir de l'outil créé (voir page suivante)
- ✓ Nombre d'actions créées (et croisement des acteurs)
- ✓ Prise en compte de l'orientation annuelle du PEDT DRAGA, dans la rédaction/la mise en œuvre des projets d'écoles/projets pédagogiques d'ACM/projets associatifs
- ✓ Emergence d'une continuité éducative sur le territoire

Critères d'évaluation

<table>
<tr><th></th><th>A vérifier auprès des enfants</th><th>A vérifier auprès des parents</th><th>A vérifier auprès de la communauté éducative</th></tr>
<tr><td>Axe 1 : Contribuer à l'autonomie des 0-18 ans</td><td rowspan="4">Acquisition de compétences fondamentales selon les âges (voir outil page suivante)</td><td>Identification des compétences développées à chaque période de l'enfance et de la jeunesse</td><td>Harmonisation des compétences à développer selon les âges</td></tr>
<tr><td>Axe 2 : Construire dès aujourd'hui les citoyens de demain</td><td>Implication dans les instances</td><td>Implication des publics dans les prises de décision</td></tr>
<tr><td>Axe 3 : Être bien dans sa tête, bien dans son corps, bien dans sa famille</td><td>Qualité des relations à l'intérieur du foyer</td><td>Nombre d'incivilités</td></tr>
<tr><td>Axe 4 : Vivre son territoire, à partir de ses ressources et ses richesses</td><td>Nombre d'activités familiales réalisées sur le territoire</td><td>Nombre d'activités collectives proposées hors les murs, sur le territoire</td></tr>
<tr><td>Objectif 5 : Favoriser l'interconnaissance entre acteurs</td><td colspan="2">Identification des différents acteurs de la communauté éducative</td><td>Augmentation du nombre de projets partagés</td></tr>
</table>

Outil pour (re)définir les notions clefs

	En Cycle 1 / 3-5 ans	En Cycle 2 / 6-9 ans	En Cycle 3 / Clubs juniors	Au Collège / Pré adolescence	Au Lycée / Adolescence
C'est quoi être autonome ?	*Exemple : S'habiller seul*	*Exemple : Manger seul*	*Exemple : Gérer ses affaires personnelles*	*Exemple : Se déplacer seul*	*Exemple : Faire des choix*
C'est quoi être citoyen ?	*Exemple : Connaître les règles de politesse*	*Exemple : Savoir trier*	*Exemple : Connaître le système démocratique*	*Exemple : S'informer*	*Exemple : S'engager*
C'est quoi être BIEN (dans sa tête, son corps, sa famille) ?	*Exemple : Grandir dans un contexte sécurisant*	*Exemple : Développer sa motricité (rouler/nager...)*	*Exemple : Transiter sereinement vers l'adolescence*	*Exemple : Prévenir certains dangers (route, écrans)*	*Exemple : Prévenir certains dangers (drogue, alcool, sexualité, alimentation)*
C'est quoi vivre son territoire ?	*Exemple : Le nommer*	*Exemple : Le situer*	*Exemple : Le connaître*	*Exemple : Se déplacer à l'intérieur*	*Exemple : S'engager pour celui-ci*

Continuité éducative